

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
MARDI 21 NOVEMBRE

# Lettre ouverte des Maires d'Ille-et- Vilaine contre l'explosion des coûts de l'énergie pour les collectivités

Face à l'explosion des prix de l'énergie, le SDE35 se mobilise et associe les 333 communes de son territoire, pour demander à l'Etat le maintien du « bouclier tarifaire » et du dispositif « filet de sécurité » pour les collectivités en 2024.

Les membres du Comité Syndical réunit le 8 novembre 2023, ont délibéré, à l'unanimité, en faveur d'un vœu de bouclier tarifaire à porter au gouvernement et aux élus. Ils ont par ailleurs validé le principe d'une lettre ouverte co-signée avec les maires du département.

Cette lettre ouverte a été diffusée à l'ensemble des maires du département d'Ille-et-Vilaine et, via un formulaire en ligne, les 333 maires du département ont été invités s'associer à cette initiative. En 3 jours seulement, ce sont plus de 180 signatures de maires qui ont été recueillies, prouvant la grande préoccupation des élus sur ce sujet alors que l'hiver n'est pas encore arrivé !

## ► Une situation alarmante

Faire le dos rond et subir ne suffira pas pour résister à une seconde année d'un coût prohibitif des énergies : les communes du SDE35 demandent que l'énergie soit considérée comme un bien commun pour pouvoir continuer à être un acteur de service public au plus proche des habitants et des acteurs économiques.

Protéger les collectivités face au mur financier et à l'insuffisance des mécanismes protecteurs est une absolue nécessité dans un contexte d'obligation d'achat sur les marchés avec des coûts jamais atteints. Il faut contenir le coût de l'énergie au maximum, pour que les collectivités gardent les moyens d'investir dans la transition énergétique qui est un processus de long terme.

Les EHPAD publics sont en particulier en grande difficulté et ne peuvent plus payer leurs factures d'énergie : un soutien spécifique doit être envisagé qui ne peut pas uniquement passer par des subventions d'investissement.

## ► Les vœux formulés par les élus du SDE35

Nous demandons solennellement à l'Etat de prolonger en 2024 les aides pour les collectivités à savoir :

- L'amortisseur électricité pour les collectivités ayant contractualisé leurs marchés au cœur de la crise ce qui est le cas du groupement d'achat du SDE35 ;
- Le bouclier tarifaire électricité pour les collectivités éligibles au tarif réglementé ;
- Le bouclier tarifaire habitat collectif électricité et gaz pour les structures de type Ehpads notamment, dont les charges d'énergie ont un poids conséquent dans leur budget.
- Le filet de sécurité.

## ► PAROLE A

Murielle DOUTE-  
BOUTON  
Maire de Plélan-  
le-Grand



« La hausse des prix de l'énergie va faire plonger notre capacité d'autofinancement : si elle baisse beaucoup, voire devient nulle, nous n'aurons plus de capacité d'investissement qu'il s'agisse de gros projets d'infrastructures, ou d'investissement pour le renouvellement de l'éclairage public, du matériel pour les services techniques, la voirie etc... Les conséquences sont fortes pour notre commune, mais si tout le bloc communal est impacté, les répercussions économiques vont être énormes sur le tissu économique local, voire national. En perdant leur capacité d'autofinancement, les communes ne pourront plus investir, sachant que leur autonomie financière a été considérablement réduite par les réformes récentes qui se sont succédées : le maintien du filet de sécurité et du bouclier tarifaire que nous appelons de nos vœux permettra aussi d'éviter un effet domino sur l'économie qui sera induit par l'arrêt des investissements du bloc local. »

## Liste des collectivités ayant signées la lettre ouverte sur le bouclier tarifaire

ACIGNE  
AMANLIS  
ARGENTRE DU PLESSIS  
BAGUER MORVAN  
BAGUER PICAN  
BAIN DE BRETAGNE  
BAINS-SUR-OUST  
BAZOUGES LA PEROUSE  
BECHEREL  
BÉDÉE  
BILLE  
BOISGERVILLY  
BOISTRUDAN  
BONNEMAIN  
BOURG-DES-COMPTES  
BOURGBARRÉ  
BREAL SOUS VITRE  
BREAL-SOUS-MONTFORT  
BRÉCÉ  
BRETEIL  
BROUALAN  
BRUZ  
CARDROC  
CESSON-SÉVIGNÉ  
CHANTEPIE  
CHASNE SUR ILLET  
CHÂTEAUBOURG  
CHÂTEAUGIRON  
CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE  
CHATILLON-EN-VENDELAIS  
CHAUVIGNE  
CHELUN  
CHERRUEIX  
CINTRÉ  
COMBLESSAC  
ST-PERE MARC EN POULET  
CREVIN  
DINGE  
DOMAGNE  
EPINIAC  
ÉTRELLES  
FLEURIGNE  
FORGES LA FORET  
FOUGERES  
GAHARD  
GEVEZE  
GOSNE  
GRAND FOUGERAY  
GUICHEN  
GUIGNEN  
GUIPEL  
GUIPRY MESSAC  
JANZÉ  
JAVENÉ  
L'HERMITAGE  
LA BAZOUGE-DU-DESERT  
LA BOUËXIÈRE  
LA BOUSSAC

LA CHAPELLE CHAUSSEE  
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ  
LA CHAPELLE JANSON  
LA CHAPELLE THOUARAUULT  
LA FRESNAIS  
LA MEZIERE  
LA RICHARDAIS  
LA SELLE-EN-LUITRÉ  
LAILLÉ  
LANDUJAN  
LANGOUET  
LANGON  
LASSY  
LE LOROUX  
LE MINIHC-SUR-RANCE  
LE RHEU  
LE TRONCHET  
LE VERGER  
LE VIVIER SUR MER  
LIVRÉ-SUR-CHANGEON  
LOURAMIS  
LOUVIGNÉ DE BAIS  
LOUVIGNE DU DESERT BAULON  
LUITRE DOMPIERRE  
MARCILLE ROBERT  
MARPIRÉ  
MARTIGNE-FERCHAUD MAXENT  
MEILLAC  
MELESSE  
MESNIL-ROC'H  
MEZIERES SUR COUESNON  
MINIAC MORVAN  
MONT DOL  
MONTERFIL  
IFFENDIC  
MONTFORT-SUR-MEU  
MONTHAULT  
MONTREUIL DES LANDES  
MOUAZÉ  
MOULINS  
MOUTIERS  
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE  
NOYAL-SUR-VILAINE  
PAIMPONT  
PANCÉ  
PIPRIAC  
PLÉCHÂTEL  
PLÉLAN-LE-GRAND  
PLERGUER  
PLESDER  
PLEUMELEUC  
POCE LES BOIS  
PONT-PEAN  
QUEDILLAC  
REDON  
RENNES  
RETIERS  
RIVES-DU-COUESNON  
ROMAGNÉ  
ROMILLÉ

## Liste des collectivités ayant signées la lettre ouverte sur le bouclier tarifaire

ROZ-LANDRIEUX  
SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ  
SAINT BRIAC SUR MER  
SAINT BROLADRE  
SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS  
SAINT CHRISTOPHE DES BOIS  
SAINT GILLES  
SAINT JACQUES DE LA LANDE  
SAINT MALO DE PHILY  
SAINT REMY DU PLAIN  
SAINT SENOUX  
SAINT SULIAC  
SAINT-ARMEL  
SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS  
SAINT-GONDRAN  
SAINT-GONLAY  
SAINT-GUINOUX  
SAINT GREGOIRE  
SAINT-JOUAN DES GUÉRETS  
SAINT-LEGER-DES-PRES  
SAINT-MALO  
SAINT-MAUGAN  
SAINT-MEDARD-SUR-ILLE  
SAINT-MELOIR DES ONDES  
SAINT-SENOUX  
SAINT-SULPICE-LA-FORÊT  
SAINT-THUAL  
SAINT-THURIAL  
SENS DE BRETAGNE  
SERVON SUR VILAINE  
SIXT-SUR-AFF  
SOUGEAL  
TAILLIS  
TALENSAC  
TEILLAY  
THORIGNÉ-FOUILLARD  
TINTENIAC  
TORCE  
TRESBOEUF  
VAL COUESNON  
VAL D'ANAST  
VIEUX-VIEL  
VIEUX-VY-SUR-COUESNON  
VIGNOC

BROCÉLIANDE COMMUNAUTE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ  
MONTFORT COMMUNAUTE  
REDON AGGLOMERATION  
RENNES METROPOLE  
SAINT MALO AGGLOMERATION